

Département de la Loire

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N° 202312-07

Nombre de Conseillers :

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum :8

Nombre d'absent(s) : 2

Nombre de membres présent(s) :13

Nombre de pouvoir(s) :0

Nombre de suffrages exprimés :13

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, le Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital-Le-Grand dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe DESTRAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2023

Etaient présents : DESTRAS Christophe ; Michel RIBBA ; ROCHET Christine ; DECHAUMET Sébastien ; MBOCK Eléazar ; BOURGIN METTON Nadine ; DUMOULIN Denise ; CHEVROT Christine ; LAGARDE Elisabeth ; DUPEYRON Serge ; VIRICELLE Françoise ; CRETON Cécile ; CROZIER Julien

Etaient absent(s) excusé(s) : CLUZEL Sylvain ; GARNIER Léo.

Avaient donné procuration : néant

Secrétaire de séance : Denise DUMOULIN

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur RIBBA propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2128 : Air de loisirs		44 600.00 €
D 21312 : PLOMBERIE -ELECTRICITE-VMC ECOLE	11 250.00 €	
D 2138 : abri velo école		2 700.00 €
D 2152 : CHEMIN PIETONS ROUTE UNIAS		6 000.00 €
D 215738 : Figurine passage protégé		800.00 €
D 2188 : Achat barnum		1 750.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	11 250.00 €	55 850.00 €
D 2313 : Air de loisirs	44 600.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	44 600.00 €	
R 1323 : Subv. non transf. Départements		100 407.00 €
R 13461 : Dot. équip.territoires ruraux non transf		66 748.00 €
R 13462 : Dotation de soutien à l'invest local		17 608.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		184 763.00 €
R 1641 : Emprunts en euros	21 000.00 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	21 000.00 €	



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201089-20231205-202312-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2023

Département de la Loire

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A L'Hôpital-Le-Grand, le 7 décembre 2023

Le Maire,



Christophe DESTRAS

Le secrétaire,



Denise DUMOULIN

